



CAPN de 1ères affectations des contrôleur.euse.s/programmeur.euse.s stagiaires

La manière dont s'est déroulée cette première et dernière Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) de 1ères affectations est scandaleuse. Cela démontre encore une fois le mépris grandissant de la Direction Générale (DG) envers ses agent.e.s stagiaires et titulaires.

□ **98 affectations d'office** ont été prononcées, dont certaines dans des départements où les titulaires se sont vu refuser des mutations en mai dernier (Foix dans le 09, Auch dans le 32, Limoges dans 87, l'Aube (10), la Charente (16), la Corrèze (19), Les Landes (40), la Meurthe et Moselle (54) etc ...).

De nombreux collègues ont établi des fiches de vœux en se fiant au guide de premières affectations fournit par la DG. Il était écrit noir sur blanc : « J'appelle votre attention sur la nécessité d'élargir vos préférences d'affectation à de nombreux départements et en particulier a ceux de l'Île-de-France ou de nombreuses affectations seront réalisées. ».

À leur grand désarroi, ceux qui pensaient obtenir la région parisienne se retrouvent affectés d'office en province. Et pourtant, l'Île-de-France souffre encore d'environ 150 postes vacants après le mouvement !

□ Les demandes liées n'ont pas été autorisées lors de cette campagne d'affectations. Plusieurs dossiers ont été présentés en CAPN. Mais combien de nos collègues ne l'ont pas fait remonter et n'ont pas contacté d'organisation syndicale (OS) ? Rappelons que la campagne s'est déroulée cet été dans un flou absolu, surtout pour les externes. Les règles sont nouvelles et les OS qui d'habitude sont présentes à l'École Nationale des Finances Publiques (ENFIP) n'ont pu aider ces collègues.

□ Toujours dans la démonstration du mépris de la DG envers ses agent.e.s, la règle d'affectation est maintenant celle du « mérite républicain » (dixit la DG). Le rang de classement au concours serait donc révélateur d'un mérite particulier qui permettrait aux agents de rentrer au plus près de chez eux et à défaut d'être sanctionnés par une affectation d'office.

C'est toujours dans cette logique que se sont déroulées les suites de cette CAPN. Sur les 151 cas évoqués en CAPN, seules 20 affectations ont été modifiées. Tous les autres dossiers présentés lors de la CAPN (y compris pendant les suites) ont été balayés d'un revers de manche par l'Administration.

La CGT Finances Publiques dénonce encore et toujours l'absurdité des délais de séjour et regrette profondément le manque d'humanité de l'Administration. Pour tous ces motifs, un grand nombre de stagiaires vont renoncer au bénéfice du concours. La sortie du mouvement définitif sur Ulysse ne fera qu'augmenter le chiffre de 115 renoncations déjà recensés au 16 septembre.

C'est pour cela que l'ensemble des élu.e.s B de la CGT Finances Publiques a refusé de participer au vote du mouvement définitif des 1eres affectations 2019/2020.

Cette instance sera la première mais aussi la dernière prévue suite à la loi de transformation de la Fonction Publique.

Les CAPN sont devenues des mascarades où la présence des représentants du personnel permet uniquement à l'administration de justifier une caricature de dialogue social qui en réalité n'est plus qu'un monologue dont les grands perdants sont les agent.e.s.

fichiers:



[Télécharger communique_capn_1ere_affectation_cs_.pdf](#) (701.74 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mobilité](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
